

## Championnat Départemental Féminin par équipes

→ La diffusion tardive (16 janvier) des poules de PN et de R1 par la ligue IDF n'a pas permis de satisfaire au maximum les souhaits d'oppositions et de concordances des clubs. En cas de problème de réception, il est possible de contacter le club adverse pour jouer à l'extérieur (merci de me prévenir).

### PRE-REGIONALE - Poule A

➤ Tous les matches ont lieu le **samedi à 15 heures**.

N°	Liste des équipes
1	JUMP 1
2	US Métro 2
3	Julien Lacroix TT 1
4	Paris 13 TT 2
5	CSM Finances 2
6	AP 17 1
7	US Métro 3
8	AS Messine 1

Journée	Date	Rencontre			
<b>8</b>	Samedi 13 janvier	1/8	2/7	3/6	4/5
<b>9</b>	Samedi 27 janvier	7/1	6/2	5/3	8/4
<b>10</b>	Samedi 10 février	1/6	2/5	3/4	8/7
<b>11</b>	Samedi 17 février	5/1	4/2	3/8	6/7
<b>12</b>	Samedi 10 mars	1/4	2/3	7/5	8/6
<b>13</b>	Samedi 24 mars	3/1	2/8	4/7	5/6
<b>14</b>	Samedi 21 avril	1/2	7/3	6/4	8/5

Journée n° 8 - du 13/01/07			
JUMP 1	-	AS Messine 1	
US Métro 2	-	US Métro 3	
Julien Lacroix TT 1	-	AP 17 1	
Paris 13 TT 2	-	CSM Finances 2	

Journée n° 9 - du 27/01/07			
US Métro 3	-	JUMP 1	
AP 17 1	-	US Métro 2	
CSM Finances 2	-	Julien Lacroix TT 1	
AS Messine 1	-	Paris 13 TT 2	

Journée n° 10 - du 10/02/07			
JUMP 1	-	AP 17 1	
US Métro 2	-	CSM Finances 2	
Julien Lacroix TT 1	-	Paris 13 TT 2	
AS Messine 1	-	US Métro 3	

Journée n° 11 - du 17/02/07			
CSM Finances 2	-	JUMP 1	
Paris 13 TT 2	-	US Métro 2	
Julien Lacroix TT 1	-	AS Messine 1	
AP 17 1	-	US Métro 3	

Journée n° 12 - du 10/03/07			
JUMP 1	-	Paris 13 TT 2	
US Métro 2	-	Julien Lacroix TT 1	
US Métro 3	-	CSM Finances 2	
AS Messine 1	-	AP 17 1	

Journée n° 13 - du 24/03/07			
Julien Lacroix TT 1	-	JUMP 1	
US Métro 2	-	AS Messine 1	
Paris 13 TT 2	-	US Métro 3	
CSM Finances 2	-	AP 17 1	

Journée n° 14 - du 21/04/07			
JUMP 1	-	US Métro 2	
US Métro 3	-	Julien Lacroix TT 1	
AP 17 1	-	Paris 13 TT 2	
AS Messine 1	-	CSM Finances 2	

## Départementale 1 - Poule A

- Les matches ont lieu le **mercredi à 20h**.
- Toutes les équipes sont exemptées de match lors des journées 8 et 14.

N°	Liste des équipes
1	JUMP 2
2	CSM Finances 3
3	JUMP 7
4	Esp. Reuilly 2
5	AP 17 3
6	JUMP 4

Journée	Rencontre		
9	1/6	2/5	3/4
10	5/1	4/2	6/3
11	1/4	3/2	5/6
12	3/1	2/6	4/5
13	1/2	5/3	6/4

Journée n° 9				
<i>Mercredi 24 janvier 2007</i>	JUMP 2	-	JUMP 4	
	CSM Finances 3	-	AP 17 3	
	JUMP 7	-	Esp. Reuilly 2	
Journée n° 10				
<i>Mercredi 7 février 2007</i>	AP 17 3	-	JUMP 2	
	Esp. Reuilly 2	-	CSM Finances 3	
	JUMP 4	-	JUMP 7	
Journée n° 11				
<i>Mercredi 14 février 2007</i>	JUMP 2	-	Esp. Reuilly 2	
	JUMP 7	-	CSM Finances 3	
	AP 17 3	-	JUMP 4	
Journée n° 12				
<i>Mercredi 7 mars 2007</i>	JUMP 7	-	JUMP 2	
	CSM Finances 3	-	JUMP 4	
	Esp. Reuilly 2	-	AP 17 3	
Journée n° 13				
<i>Mercredi 21 mars 2007</i>	JUMP 2	-	CSM Finances 3	
	AP 17 3	-	JUMP 7	
	JUMP 4	-	Esp. Reuilly 2	

## Départementale 1 - Poule B

- Les matches ont lieu le **samedi à 15h** (sauf la JAM qui reçoit à 14h30).
- Toutes les équipes sont exemptées de match lors des journées 8 et 14.

N°	Liste des équipes
1	JUMP 3
2	APSAP 1
3	JUMP 5
4	JAM 1
5	AP 17 2
6	JUMP 6

Journée	Rencontre		
9	1/6	2/5	3/4
10	5/1	4/2	6/3
11	1/4	3/2	5/6
12	3/1	2/6	4/5
13	1/2	5/3	6/4

Journée n° 9				
<i>Samedi 27 janvier 2007</i>	JUMP 3	-	JUMP 6	
	APSAP 1	-	AP 17 2	
	JUMP 5	-	JAM 1	
Journée n° 10				
<i>Samedi 10 février 2007</i>	AP 17 2	-	JUMP 3	
	JAM 1	-	APSAP 1	
	JUMP 6	-	JUMP 5	
Journée n° 11				
<i>Samedi 17 février 2007</i>	JUMP 3	-	JAM 1	
	JUMP 5	-	APSAP 1	
	AP 17 2	-	JUMP 6	
Journée n° 12				
<i>Samedi 10 mars 2007</i>	JUMP 5	-	JUMP 3	
	APSAP 1	-	JUMP 6	
	JAM 1	-	AP 17 2	
Journée n° 13				
<i>Samedi 24 mars 2007</i>	JUMP 3	-	APSAP 1	
	AP 17 2	-	JUMP 5	
	JUMP 6	-	JAM 1	

## RECOMMANDATIONS AUX CAPITAINES D'EQUIPES FEMININES

### Qualification des joueuses

- Pour participer aux compétitions officielles, il faut présenter :
  - ⇒ soit une licence valide portant la mention « certificat médical présenté »,
  - ⇒ soit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table.
- Dans le cas contraire (licence avec la mention « ni compétition, ni entraînement », absence de certificat médical et/ou de licence), la joueuse ne pourra pas jouer.

### Rôle du capitaine de l'équipe recevante

- Ouvrir la salle et recevoir l'équipe adverse.
- Fournir les balles ainsi que la feuille de rencontre, et désigner les tables.
- S'occuper de la rédaction et de l'envoi de la feuille de rencontre.

### Rôle du capitaine de l'équipe visiteuse

- Remplir la fonction de juge-arbitre (JA) en l'absence d'un officiel désigné.
- Vérifier le bon remplissage de la feuille de rencontre, car c'est le JA qui en atteste la véracité.

### Horaires

- Les équipes doivent arriver à **20h** (mercredi) ou **15h** (samedi).
- La feuille de match doit être faite immédiatement.
- Les parties sur les tables doivent débuter à **20h15** (mercredi) ou **15h15** (samedi) impérativement.  
Un match peut débuter dès que deux joueuses par équipe sont présentes.
- Si l'équipe visiteuse est en retard, le forfait peut être demandé à **20h30** (mercredi) ou **15h30** (samedi).
- Il n'y a pas de délai pour l'équipe recevante.

### Composition des équipes

Les équipes sont composées de 3 joueuses en un groupe unique. 2 joueuses peuvent former une équipe. Une équipe ne peut comprendre qu'une seule joueuse mutée, sauf pour les clubs débutant en D1. Une équipe ne peut comprendre qu'une seule joueuse étrangère. Il ne faut pas utiliser des joueuses ayant déjà joué **2** fois dans une équipe supérieure lors de la phase en cours. En phase 2, les brûlages sont remis à zéro et la composition des équipes peut être modifiée.

### Feuille de rencontre

- Elle doit indiquer la ligue, la division, la poule, la date, l'heure, le numéro de la journée.
- Les 2 capitaines s'entendent ou tirent au sort la lettre de désignation de chaque équipe (A ou X)
- Chaque capitaine inscrit sur la feuille la composition de son équipe, en indiquant bien :
  - le numéro, l'intitulé du club et le numéro de l'équipe,
  - les nom, prénom, classement, points et **numéro de licence** de chaque joueuse  
**(important car les résultats sont saisis sur informatique sous le seul n° de licence)**.
  - la composition des doubles, lorsque ces parties seront à jouer.
- Chaque capitaine doit vérifier les licences de l'équipe adverse (voir section « Qualification des joueuses »).
- La feuille a 4 feuillets auto-copiants : l'équipe recevante doit envoyer les 2 premiers, dans les 24h, à **Marie-José GUILLEN** 19 rue Jules Romains 75019 Paris, le 3<sup>ème</sup> est pour l'équipe visiteuse et le 4<sup>ème</sup> pour l'équipe recevante.

### Déroulement de la rencontre

- La rencontre doit se dérouler sur 2 tables.
- Appliquer le comptage de points, avec des manches en 11 points.
- Les parties se jouent en 3 manches gagnantes (on dit aussi au meilleur des 5 manches), dans l'ordre strict de la feuille de rencontre, double compris.
- Ne pas oublier d'inscrire le résultat final et de faire signer la feuille de rencontre par les deux capitaines et le JA.

### Inscription des scores sur les feuilles de rencontres

Les feuilles de rencontre actuelles sont du modèle " A contre X ". Il faut inscrire systématiquement les scores acquis par la joueuse nommée en premier, c'est-à-dire ceux de l'équipe A, B, C.

- Si la joueuse A a gagné la manche, marquer les points perdus (ex : pour 11/03, marquer seulement 03).
- Si la joueuse A a perdu la manche, mettre un signe moins ( - ) devant les points réalisés (ex : marquer - 03).

Décompte des parties lors des rencontres : Victoire = 2 pts, Défaite sur table = 1 pt, Défaite par absence = 0 pt.  
Toute joueuse, inscrite sur la feuille de match, absente à l'appel de sa 1<sup>ère</sup> partie, perdra celle-ci par WO.  
Elle pourra disputer les parties suivantes, qui seront prises en compte. Il en sera de même lors de sa 2<sup>ème</sup> partie.

Une joueuse abandonnant en cours de partie marque 1 pt et peut disputer les parties restantes.

Une joueuse ne disputant pas une partie, même pour cause de blessure, marque 0 pt et ne peut disputer les parties restantes. Une joueuse présente, mais blessée dès son arrivée, sera considérée comme absente, sauf blessure dûment constatée durant l'échauffement, et confirmée par un certificat médical envoyé dans les 5 jours suivant la rencontre.

Deux WO d'une équipe, consécutifs ou non, entraînent un forfait général.

Toute omission risque d'entraîner des sanctions ou des annulations de résultats à l'égard des 2 équipes.

**Marie-José GUILLEN**

*Responsable du Championnat départemental féminin*


☎ 01 42 01 88 87 - @ [MJGuillen@wanadoo.fr](mailto:MJGuillen@wanadoo.fr)

## Adresse des salles et coordonnées des responsables

<b>AP 17</b>		
<b>Gymnase Bernard Lafay</b> 26 rue Boulay 75017 Paris	<b>Henry DUVOLLET</b> 26 rue Boulay 75017 PARIS	01 42 26 11 05

<b>APSAP</b>		
<b>Salle APSAP</b> 1 rue de la petite Arche 75016 Paris	<b>Alexis ZIKRIA</b> 4 mail Raymond Menand 92130 Issy les Moulineaux	06 79 26 65 65

<b>AS MESSINE</b>		
<b>Salle EDF du vert Bois</b> Côte de la Jonchère 92500 Rueil Malmaison	<b>Michèle LASSALLE</b> 32 rue de la Borne au diable 92130 Sèvres	01 45 34 45 23 (dom)

<b>CSM FINANCES</b>		
<b>Ministère des Finances</b> 41 bd Vincent Auriol 75013 Paris	<b>Pascal BEURROIS</b> 41 bd Vincent Auriol 75013 Paris	01 53 18 74 56 06 20 74 24 19
 <b>IMPORTANT : Se munir d'une pièce d'identité</b>		

<b>ESPERANCE DE REUILLY</b>		
<b>Gymnase Carnot</b> 26 boulevard Carnot 75012 Paris	<b>Aïda ZAHREDJIAN</b> 102 bd Richard Lenoir 75011 Paris	01 40 21 60 82

<b>JAM</b>		
<b>Gymnase Alésia</b> 99 rue d'Alésia 75014 Paris	<b>Daniel CLERC</b> 26 rue Delambre 75014 Paris	01 43 20 34 68

<b>JULIEN LACROIX TT</b>		
<b>Gymnase des Orteaux</b> 89 rue des Orteaux 75020 Paris	<b>Guillaume DECRETON</b> 119 rue des Pyrénées 75020 Paris	06 14 48 15 55

<b>JUMP</b>		
<b>Gymnase de la Fontaine au Roi</b> 100 rue Fontaine au Roi 75011 Paris	<b>Sophie LAURENT</b> 135 avenue Gambetta 75020 Paris	06 62 37 29 68

<b>PARIS 13 TT</b>		
<b>Gymnase spécifique Carpentier</b> 25 av. de la Porte d'Ivry 75013 Paris	<b>HUYNH Chi Dung</b> 30 av. Jean Bouin 91170 Viry-Chatillon	06 17 62 06 76

<b>US METRO</b>		
<b>Salle Métro</b> 11 allée verte 75011 Paris	<b>Martine LEGAL</b> 26 rue Milton 75009 Paris	01 40 16 09 65 06 11 31 04 74